



Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 4 décembre 2025

Présents : Corinne PARATTE ; Philippe TRUCHOT ; Fabrice MAINIER ; Didier CUENOT ; Serge KURDYBAN ; Julien BOURNEZ ; Benoît THIERY ; Alain CHAPOTTE

Excusé : Karine LAURENT ; Sidonie NOEL ; Julien BOURNEZ

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Didier CUENOT

Ouverture de la séance à 20H00

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du jeudi 13 novembre 2025.

1. Délibération : transfert de l'excédent du budget communal assainissement à la CCPR

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes du Plateau du Russey, le conseil après avoir délibéré, décide de transférer la somme de 56 940 € du budget annexe assainissement au budget 2026 assainissement de la CCPR, le solde de l'excédent sera basculé au budget général de la commune. Cette somme représente les investissements à réaliser sur notre STEP dans les prochaines années. Voté et accepté à l'unanimité.

2. Délibération : transfert de l'excédent du budget communal eau potable au syndicat du haut plateau du Russey

Le conseil après avoir délibéré, décide de transférer 75 % de l'excédent du budget annexe eau potable au syndicat du Haut Plateau du Russey afin de permettre la réalisation de divers travaux dès 2026 sur notre territoire, le reste sera basculé au budget général pour se prémunir contre d'éventuels impayés. Voté et accepté à l'unanimité.

3. Délibération : Participation collectivité à la prévoyance des agents

Le conseil accorde une participation financière pour la prévoyance santé de 25 € par agent. Concernant la mutuelle, une participation de 25 € est accordé exclusivement aux agents ayant un contrat proposé par la MNT. Voté et accepté à l'unanimité.

4. Délibération : autorisations spéciales d'absence des agents

Nous ne disposons pas de délibérations pour l'autorisation de jour d'absence spéciales, les autorisations seront accordées pour des événements familiaux. Les délais de prévenance lorsque les dates sont connues seront de 30 jours et lors d'évènements imprévus, les agents devront prévenir leur employeur dans les 24h qui suivent leur absence Voté et accepté à l'unanimité.

5. Délibération : report du ¼ budget général

Ce report n'est plus obligatoire avant la fin de l'année, il pourra se faire avant le budget 2026 si nécessaire. La délibération n'est pas votée.

6. Délibération : demande de subventions projet maison Lornot

Les dossiers pour les demandes de subventions doivent être effectués avant le 31 décembre 2025. Nous prendrons la décision finale de réaliser ces travaux lorsque nous aurons le chiffrage définitif après ouverture des offres par notre maître d'œuvre.

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter les subventions auprès des organismes suivant :

DETR : 379 933.00 € SYDED : 79 064.00 € DEPARTEMENT : 288 679.00 € REGION : 150 000.00 €

Total des subventions prévisionnelles : 897 676 .00 €.

54 entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Monsieur Benoit Thiery quitte l'assemblée après vote des délibérations à 20h30.

7. Travaux chemin forestier

Les cinq entreprises sollicitées ont répondu, l'entreprise Dodane est retenue pour un montant total des travaux de 49 332.52 € HT. Le devis correspond à l'estimation de l'ONF. Les quatre autres entreprises ont été informé par l'ONF.

8. Débat d'orientation budgétaire

A prévoir dans le budget 2026 : Porte cuisine salle des fêtes, porte préau, entretien terrain de foot, amélioration de la chaudière du foot, étude de la structure de la toiture de la salle des fêtes en vue de la solarisation, brise vue sur un coté de la limite de l'école, table de pique-nique dans le verger vers l'aire de jeux, déplacer le groupe froid à la salle des fêtes, restauration du tableau donné par la famille Barbier, projet Lornot.

9. Point PNR

Une réunion a eu lieu sur le thème des usagers de la nature, des moyens vont être mis en place sur la communication (pictogramme, panneaux), pour plus de sécurité et rendre responsable les traversés de pâturage.

Action solarisation des bâtiments : 37 bâtiments ont été retenues sur la CCPR, dont notre salle des fêtes.

Un bureau d'étude va étudier la structure du bâtiment voir si le projet est réalisable.

Vendredi 05 décembre 2025 aura lieu l'atlas de la biodiversité sur le PNR, rendez-vous à l'escale de Morteau.

10. 10. Questions diverses :

- Fête de Noël, 150 adultes et 36 enfants se sont inscrits à la soirée offerte par la commune, le conseil municipal met tout en œuvre pour que ce moment se passe sous le signe de la bonne humeur.
- Point sur les contrats d'assurance : le bâtiment de la station d'épuration ainsi que le réservoir vont être enlevés du contrat de la commune, le contrat de la CCPR prendra le relais. Le constat a été effectué avec la personne qui a endommagé le mur en pierres sèches.

- Points écoles : une rencontre avec les ATSEMs aura lieu afin de réorganiser le travail pour le bien être de tout le monde. Une réunion de la CCPR aura lieu le mercredi 17 décembre 2025 à 18 heures à Noël Cerneux.

Fin de séance : 22h30.

